<u>Département des</u>

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

HAUTES-ALPES

ArrondissementEXTRAIT DU REGISTREde BRIANCONDES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 16 mars 2022

Date de la

Convocation: L'an deux mille vingt-deux, le seize mars à dix-huit heures quinze,

11 mars 2022 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Date d'Affichage : la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

22 mars 2022

Objet: Délibération n° 2022-009

Décisions prises dans le cadre de la délégation

consentie à M. le Maire

Conseillers en exercice: 15 - Présents: 14 - Nombre de pouvoirs: 1

<u>Etaient présents</u>: MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté: M. FAURE BRAC Christian par M. CORDIER Georges.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n° 2020-030 du Conseil Municipal de Villard St Pancrace du 8 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- **Décision 2022.02 :** Désignation de Maître Yann ROUANET, avocat, pour défendre les intérêts de la commune devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le dossier Commune / REY Jérôme.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire.

Sébastien FINE